

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X V ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des affaires culturelles et de l'éducation

- Audition de M. Frédéric Sanaur, directeur général de l'Agence nationale du Sport, et de M. Claude Onesta, manager général de la Haute performance2
- Informations relatives à la Commission3

Mercredi
3 juin 2020
Séance de 11 heures

Compte rendu n° 39

SESSION ORDINAIRE DE 2019-2020

**Présidence de
M. Bruno Studer,
*Président***



COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES ET DE L'ÉDUCATION

Mercredi 3 juin 2020

La séance est ouverte à onze heures.

(Présidence M. Bruno Studer, président)



La commission auditionne, en visioconférence, M. Frédéric Sanaur, directeur général de l'Agence nationale du Sport, et M. Claude Onesta, manager général de la Haute performance.

Cette réunion ne fait pas l'objet d'un compte rendu écrit. Les débats sont accessibles sur le portail vidéo du site de l'Assemblée nationale à l'adresse suivante :

http://videos.assemblee-nationale.fr/video.9123620_5ed764d4c4e6a.commission-des-affaires-culturelles--m-frederic-sanaur-directeur-general-de-l-agence-nationale-du-3-juin-2020

La séance est levée à treize heures.



Informations relatives à la Commission

La Commission a désigné Mme Cécile Rilhac rapporteure de la proposition de loi créant la fonction de directeur d'école (n° 2951).

La Commission a ensuite désigné :

– Mmes Anne Brugnera et Muriel Ressiguiet, rapporteures de la mission flash sur le financement des CROUS ;

– M. Pascal Bois et Mme Constance Le Grip, rapporteurs de la mission flash sur le statut des auteurs ;

– M. François Cormier-Bouligeon et Mme Béatrice Descamps, rapporteurs de la mission flash sur la mise en place des activités 2S2C.

La Commission a enfin nommé Mme Sophie Mette rapporteure de la mission d'information sur l'application de la loi pour la conservation et la restauration de Notre Dame, en remplacement de M. Raphaël Gérard, qui demeure membre de la mission d'information.